

Alerte presse du 26 avril 2018

#RénovationEnergétique / #Artisanat / #Bâtiment / @Capeb_fr / @Min_Ecologie /
#TransitionÉcologique

Plan rénovation énergétique des bâtiments

Patrick Liébus, président de la CAPEB : « Nous saluons l'annonce de ce plan qui s'est fait attendre. Il était urgent que la France se donne les moyens de relever le défi immense de la rénovation énergétique, pour lequel le secteur du bâtiment est tout entier mobilisé. Nous serons toutefois vigilants à ce que les mesures ne se révèlent pas encore plus restrictives pour parvenir à l'objectif ambitieux de 500 000 logements rénovés par an, car, rappelons-le, les moyens consacrés en 2018 ont diminué globalement de près d'un milliard. »

Le ministre de la transition écologique et solidaire a présenté aujourd'hui son plan pour la rénovation énergétique des bâtiments. Il fixe des objectifs ambitieux avec lesquels la CAPEB est en phase, mais qui réclament des mesures solides et une politique d'accompagnement à la hauteur.

La simplification des aides est une bonne nouvelle, mais les mesures annoncées restent trop limitées. Il n'est pas fait mention de la mise en place d'un **guichet unique** pour l'information et l'obtention des différentes aides, que la CAPEB continue de réclamer, car faciliter les démarches des ménages est un levier prioritaire.

Nous restons par ailleurs prudents à ce stade sur le **remplacement du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) par une prime**. L'immédiateté de cette forme d'aide pourrait avoir un effet plus incitatif, mais la mesure n'est ni chiffrée ni quantifiée. À ce stade, nous craignons, que les pouvoirs publics ne décident seuls sans concertation et ne soient tentés de réduire encore les moyens alloués pour soutenir les particuliers.

L'accent mis sur la formation des professionnels est une très bonne chose. Nous saluons l'investissement annoncé de 30 millions d'euros pour la formation initiale et continue de 65 000 professionnels du bâtiment. Quant à la réforme du label RGE et au renforcement des contrôles, nous attendons du ministère davantage de précisions. Il faut en effet rappeler que les organismes de qualification sont déjà très actifs. A titre d'exemple, Qualibat a réalisé environ 30 000 audits sur site en 2017. Rappelons que la CAPEB ne s'oppose pas au renforcement des contrôles mais souhaite que ceux-ci soient mieux ciblés, soient pédagogiques et personnalisés, pour éviter de pénaliser les entreprises vertueuses et écarter les « écolos-délinquants ».

« Les artisans du bâtiment ont une mission primordiale d'accompagnement et de conseil auprès de leurs clients, en particulier sur les solutions techniques. On compte aujourd'hui plus de 12 000 ECO Artisans labellisés RGE. Il ne faut pas casser cette dynamique qui doit constituer la base et les fondations sur lesquelles nous devons nous appuyer pour relever le défi de la rénovation

énergétique. Ce dispositif doit être davantage soutenu pour être à la hauteur des enjeux ! » déclare Patrick Liébus.

Rappelons enfin que la CAPEB vient de remettre le 1^{er} prix de son concours Lumières de l'innovation à un ECO artisan chauffagiste qui aide concrètement les particuliers à mener à bien leurs travaux de rénovation énergétique en les assistant dans les demandes d'aides et de financement, auprès de l'ANAH. « En récompensant l'entreprise Louis Masson, la CAPEB a voulu mettre en pleine lumière une démarche exemplaire d'un artisan du bâtiment qui agit concrètement pour qu'un maximum de projets de rénovation énergétique puissent voir le jour et pour mettre ce type de travaux à la portée de tous » commente Patrick Liébus.

Plus d'info : [communiqué de presse d'annonce des résultats des Lumières de l'innovation 2018](#).

Rappel des chiffres-clés

Les entreprises artisanales du bâtiment jouent un rôle central dans la rénovation énergétique des logements. Elles sont majoritairement actives dans le secteur du logement (71% du chiffre d'affaire, soit plus de 58 000 millions d'euros) et auprès de clients particuliers (53% du chiffre d'affaire, contre 34% auprès d'entreprises privées et 13% dans le secteur public). L'entretien-rénovation représente également la majeure partie de l'activité des artisans (58% du chiffre d'affaire, soit 48 millions d'euros, contre 42% dans le neuf). Les travaux d'Amélioration de Performance Energétique du Logement (APEL) représentent une activité particulièrement dynamique avec un taux de croissance de 2,5% au premier trimestre 2018, contre 0,5% pour l'activité d'entretien-rénovation dans sa globalité.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment lequel dénombre :

- 419 486 entreprises employant moins de 20 salariés*, soit 98% des entreprises du Bâtiment**
- 630 994 salariés, soit 60 % des salariés du Bâtiment
- 55 334 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 82,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Ce chiffre (419 486) ne comprend pas les 130 480 micro-entrepreneurs déclarant un CA au RSI

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2017 »

La CAPEB, www.capecb.fr, est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capecb_fr

Contacts presse

Hopscotch : Marylou Pernaut - Tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capecb.fr